

LA CHRONIQUE DU PÉAGE DE ROUSSILLON N° 9 - MAI 2023



Vie municipale

LE BUDGET DE LA COMMUNE : UNE GESTION RIGOUREUSE QUI REMET LE SERVICE PUBLIC AU 1^{ER} PLAN, ET QUI A RETROUVÉ LE CHEMIN DE L'INVESTISSEMENT

Depuis l'arrivée de la nouvelle municipalité, la commune a retrouvé une capacité d'investissement conséquente, permettant ainsi de rénover les écoles, le centre de loisirs, requalifier le centre-ville, offrir de nouveaux services, ...

- Municipalisation de la crèche
- Création d'un service Social
- Médiathèque en phase de concours d'architecte
- Video protection renforcée + CSU
- Services techniques renforcés
- Recrutement 6 PM supplémentaires
- 3 ASVP
- 2 écoles en cours de rénovation
- Requalification du centre-ville

Un budget municipal, comment ça marche ?

Il faut dégager de l'épargne en ayant des dépenses toujours inférieures aux recettes = épargne brute.



Le budget primitif prévoit les recettes et les dépenses. Il est voté par l'ensemble du Conseil Municipal pour une année en fonctionnement et en investissement. Ce budget doit être sincère et tout prévoir.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

- Frais de personnel
- Charges à caractère général
- Fournitures
- Services extérieurs
- Administration générale
- Intérêts de la dette

Épargne brute

Recettes

- Recettes fiscales
- Dotations de l'État
- Recettes : centre de loisirs, cantine, location, etc...

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

- Remboursement en capital de la dette
- Acquisitions et travaux

épargne disponible

Recettes

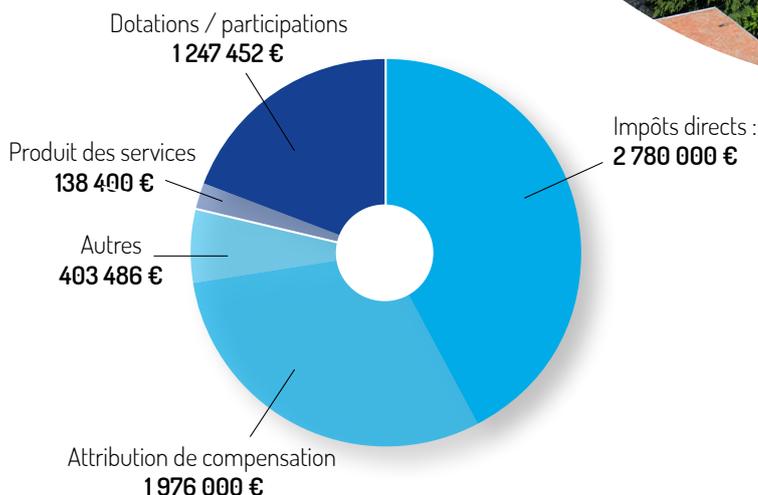
- Épargne brute
- Subventions et dotations
- Produits de cession
- Emprunts nouveaux

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La **section de fonctionnement** comprend les opérations de gestion courante en dépenses et recettes, comme les charges de personnel, les intérêts de la dette, les subventions aux associations, l'autofinancement (c'est-à-dire l'excédent dégagé par la section de fonctionnement), mais aussi les impôts locaux (taxes foncières, taxe d'habitation, etc.), la dotation globale de fonctionnement versée par l'État, etc.

Recettes de fonctionnement

Recettes fiscales inférieures à la moyenne des communes de strate identique. Diminution des dotations de l'Etat (600 000 €/an).



Total impôts et taxes : 5 159 486 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 6 545 338 €

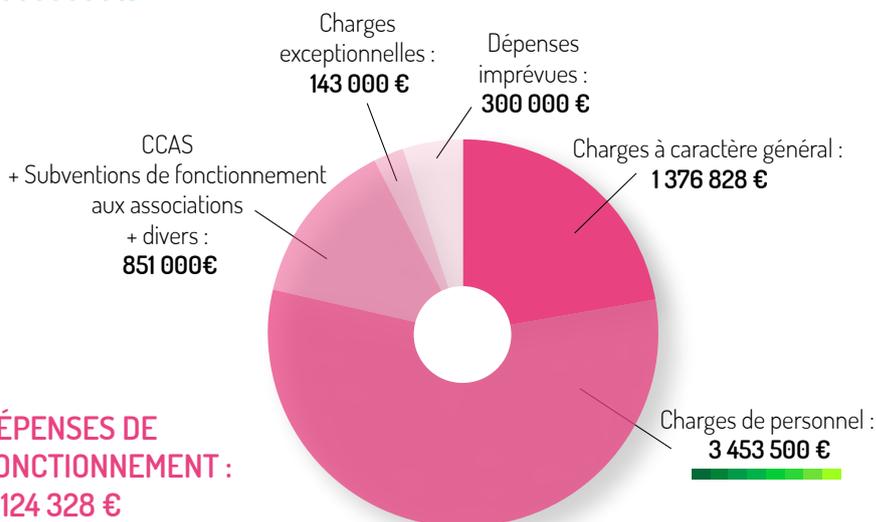
Taxes

Seule la taxe foncière est encore appliquée, toutefois, pour des raisons évidentes d'actions en faveur du logement et des commerces, nous avons instauré la taxe sur les logements vacants et les commerces vacants. **À noter** : la taxe foncière a fait l'objet d'une très légère hausse de 2% soit de 42.29 à 43.1. L'augmentation supplémentaire de la taxe foncière est liée à l'augmentation des bases fiscales fixées par l'État et non par la commune.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont inférieures à la moyenne.

Compte tenu de la faiblesse des recettes de fonctionnement de la mairie de Péage-de-Roussillon, il est nécessaire d'avoir une gestion rigoureuse pour développer une capacité d'autofinancement.

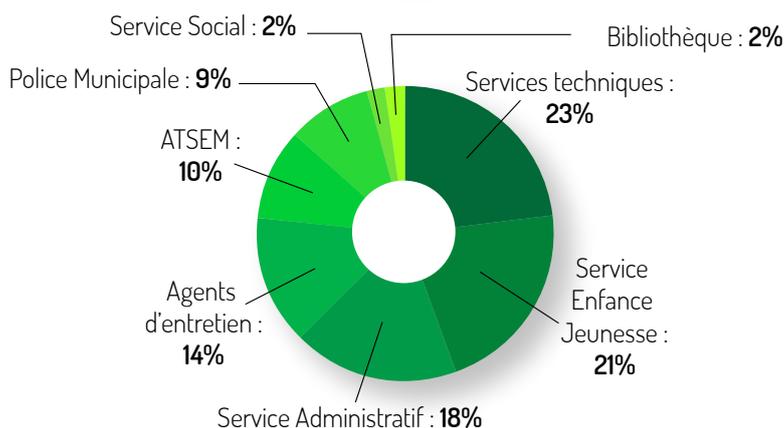


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 6 124 328 €

Répartition des dépenses de personnel

On constate que les services liés aux services techniques et à l'enfance constituent les plus grosses dépenses, suivi de près par l'administratif et les agents d'entretien.

Les autres dépenses de fonctionnement sont liées à l'électricité, aux combustibles, aux contrats de services (assurances, etc.), à l'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts, ou encore les dépenses de fournitures du Service Enfance Jeunesse et des écoles.





LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

La **section d'investissement** comprend les opérations de gestion ci-contre :

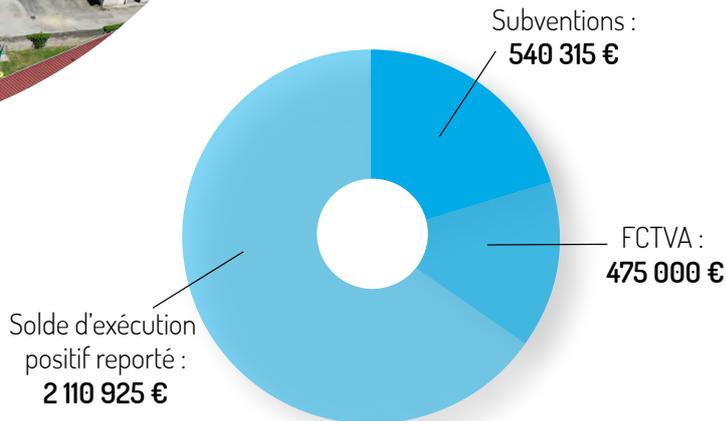
Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées par

- FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe à la Valeur Ajoutée)
- Les subventions,
- Les emprunts
- L'épargne nette tirée du budget de fonctionnement.

On voit donc l'importance d'une gestion rigoureuse du budget.

Les dépenses d'investissement demeurent, cette année, à un niveau très élevé.



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 3 126 240 €

Les principales dépenses d'investissement pour 2023 :

- Réaménagement de la place Paul Morand **780 934€**
- Sécurisation des voiries du centre-ville et création de places de stationnement **710 000€**
- Modernisation de l'éclairage public avec des ampoules à LED **80 000€**
- Début de la rénovation de l'école Ollier **600 000€**
- Début de la rénovation de l'école des Ayencins
- Création du CSU (Centre de Supervision Urbain) et installation de caméras vidéo **200 000€**

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Comme nous l'avons évoqué plus haut, pour investir, la commune doit faire de l'épargne de gestion en ayant une gestion rigoureuse de son budget de fonctionnement.

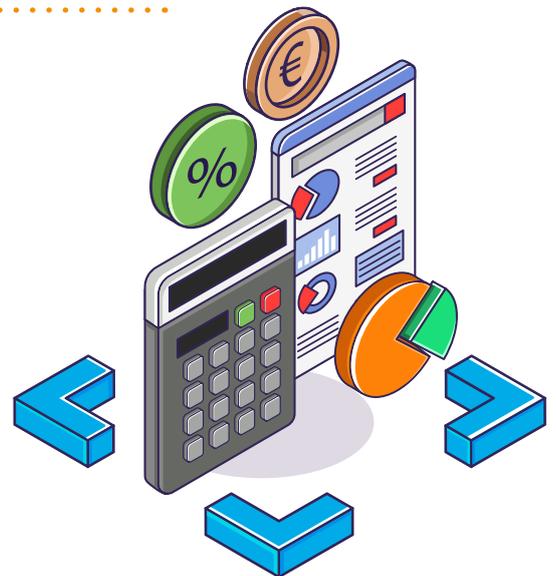
Le conseil municipal s'est engagé durant le mandat, à dégager de l'épargne nette, afin de satisfaire les besoins des habitants. Depuis 2020, ce sont **3 600 000 €** qui ont été dégagés.

D'autre part, les services ont monté des dossiers pour l'obtention de subventions qui ont été nombreuses. Sur l'ensemble des projets du mandat, la commune a obtenu **5 000 000 €** de subvention :

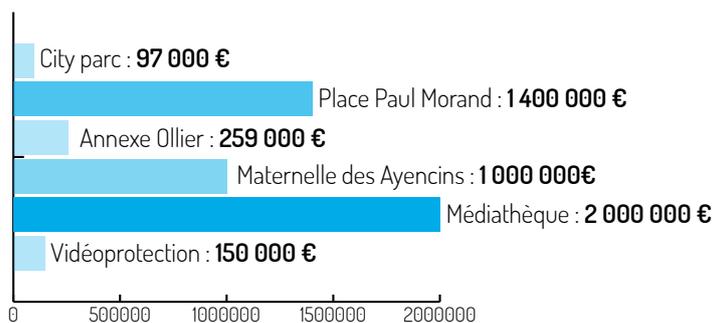
La commune a emprunté **3 500 000 €** à un taux très bas avec un remboursement de :

- **350 000 €** / an en 2016
- **312 000 €** / an en 2023

Grâce à un emprunt bien négocié, les mensualités de remboursement n'ont pas augmenté.



SUBVENTIONS OBTENUES :



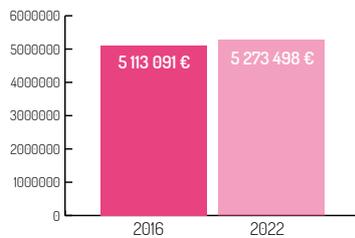
À noter : La Maison médicale a été entièrement prise en charge par EBER.



ÉVOLUTION DU BUDGET DE LA COMMUNE

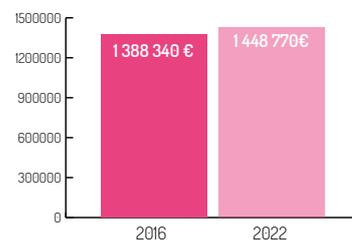
Évolution des dépenses de fonctionnement

On peut noter la stabilité des dépenses de fonctionnement depuis 2016. Toutefois avec un budget équivalent, plus d'actions sont réalisées : police, Service Enfance Jeunesse, cantine, etc.



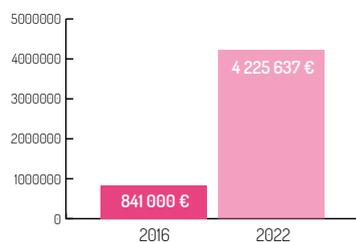
Charges à caractère général

Les charges à caractère général ont très peu évolué.



Évolution des dépenses d'investissement

On peut noter une évolution très importante des dépenses réelles d'investissement, liées à la présentation de projets de qualité auprès des financeurs et à l'obtention de subventions.



«Comme vous le voyez, la commune n'est pas en danger financièrement. Nous réussissons notre pari qui est de concilier ambition pour le Péage et rigueur budgétaire. Nous allons continuer d'investir pour transformer notre commune, esthétique et bon vivre vont de pair.»

André Mondange, Maire